



2025 Bulletin des membres pour le 2e trimestre (mise à jour de juin)

Tarifs et rappels

Juin 2025

www.cupe-ewbt.ca/fr/

CUPE Education Workers' Benefits Trust

Fiducie d'avantages sociaux des travailleuses et des travailleurs de l'éducation du SCFP

L'été est à nos portes!

L'année scolaire se termine bientôt. Nous souhaitons donc vous libérer l'esprit de vos listes de tâches à faire pour que vous profitiez de cette pause bien méritée.

Au cours de la dernière année, vos fiduciaires ont travaillé en étroite collaboration avec les conseillers de la Fiducie pour répondre aux besoins immédiats et assurer la viabilité à long terme. Nous avons donc apporté plusieurs améliorations au régime de la FASTE du SCFP, tout en assurant la pérennité de la santé financière de la Fiducie. Cela dit, les perspectives financières de la Fiducie sont encore quelque peu assombries.

Le blogue de ce mois-ci porte sur :

- les modifications apportées aux primes des participants de l'assurance-vie de base et de l'assurance-vie facultative et des garanties de soins de santé et de soins dentaires;
- un petit rappel de confirmer les personnes à votre charge ayant dépassé l'âge limite du RAEO;
- le webinaire de *Starling Minds sur la pleine conscience pour apaiser le stress*. Le webinaire sera donné en août. Toutefois, si vous vous y inscrivez tout de suite, vous recevrez automatiquement un rappel un peu avant – vous ne l'oublierez donc pas durant l'été;
- une toute nouvelle proposition numérique du RAEO cet été!

Prenez soin de vous et profitez de l'été en toute sécurité,

Le Conseil des fiduciaires

Rappels sur la mise à jour du régime et des garanties

Changement des primes mensuelles des participants le 1^{er} septembre 2025

Pour assurer le bon fonctionnement de la Fiducie, nous devons régulièrement surveiller les entrées et les sorties de fonds. En fait, nous devons toujours établir un juste équilibre entre la hausse du coût des soins de santé et l'inflation, pour que la Fiducie puisse offrir les avantages sociaux si chers aux participants.

Cette année, les changements aux garanties de soins de santé et de soins dentaires comportent deux volets. Par contre, ils ne pourront pas assurer la pérennité du régime à long terme. Nous évaluons donc d'autres options susceptibles de bien favoriser la pérennité de la Fiducie.

Le 1^{er} septembre 2025, vous devez donc vous attendre à ce qui suit :

- une baisse des primes de l'assurance-vie de base et de l'assurance-vie facultative;
- une hausse de la part mensuelle du coût (pourcentage du coût des prestations) des participants qui travaillent 15 heures ou plus par semaine;
- une hausse de la prime mensuelle des garanties de soins de santé et de soins dentaires des participants.

Assurance-vie de base et assurance-vie facultative

Les primes actuelles de l'assurance-vie de base et de l'assurance-vie facultative baisseront légèrement à compter du 1^{er} septembre 2025. Les primes versées auprès de notre assureur, Canada Vie, (incluant les taxes) passeront de 0,232 \$ à 0,214 \$ par tranche de 1 000 \$ de garantie par mois.

Ce que la baisse de la prime mensuelle signifie pour vous

Votre assurance-vie de base est **payée à 100 % par la FASTE du SCFP***. Cependant, elle est considérée comme un avantage imposable pour vous. Par conséquent, à partir de l'année d'imposition 2025, vous constaterez une légère diminution du montant de l'avantage imposable que vous payez actuellement.

	Salaire annuel de 40 000 \$	Salaire annuel de 60 000 \$
Assurance-vie de base (2x le salaire annuel)	80 000 \$	120 000 \$
Nouvelle prime mensuelle	17,11 \$	25,66 \$
Changement au montant de l'avantage imposable	-17,40 \$ par année (-1,45 \$ par mois)	-26,16 \$ par année (-2,18 \$ par mois)

* Applicable aux participants qui partagent les coûts mensuels à hauteur de 4 %. Le partage des coûts mensuels de l'assurance-vie de base est maintenu à 50 % ou à 100 %, selon le choix des participants, si ces derniers ont refusé les garanties de soins de santé et de soins dentaires.

L'assurance-vie facultative est entièrement payée par le participant.

Par conséquent, si vous bénéficiez d'une couverture d'assurance-vie facultative, vous constaterez également une modification du coût de la prime d'assurance-vie facultative que vous payez.

En voici un exemple :

Montant d'assurance-vie facultative	30 000 \$	60 000 \$
Changement au montant de la prime	-6,48 \$ par année (-0,54 \$ par mois)	-12,96 \$ par année (-1,08 \$ par mois)

Pour en savoir plus sur vos garanties d'assurance-vie, visitez le site <https://www.cupe-ewbt.ca/benefits> ou appelez les Services d'assurance du RAO au 1 866 783-6847.

REMARQUE :

Toute modification du coût de votre prime d'assurance-vie facultative se reflétera sur votre prélèvement automatique du 15 septembre 2025.

Soins de santé et soins dentaires

L'année dernière, les primes mensuelles des garanties de soins de santé et de soins dentaires ont augmenté pour une deuxième fois depuis l'ouverture du régime en 2018.

Après une longue réflexion, il se pourrait que **les participants constatent des hausses de deux façons cette année**. La hausse du pourcentage de la part des primes mensuelles à payer pour ces soins par les participants et des primes mensuelles des participants continue de maintenir les cotisations des participants en adéquation avec les réalités actuelles des coûts.

1. *Modification de la part mensuelle des participants (le pourcentage du coût des avantages sociaux).*

- Les participants qui travaillent 15 heures ou plus par semaine verront le pourcentage mensuel de leur part des coûts passer de 4 % à **5,25 %**.
- Les participants qui travaillent entre 10 et 15 heures par semaine, ou moins de 10 heures par semaine, verront leur part se maintenir à 50 % ou 100 % respectivement.

2. *Les primes mensuelles augmentent pour tous les participants, peu importe le pourcentage mensuel de leur part des coûts.*

Le tableau ci-dessous illustre les changements apportés à la part mensuelle du coût et/ou des primes mensuelles des participants le 1^{er} septembre 2025 (reflétés sur votre prélèvement automatique du RAO du 15 septembre 2025). Les montants *incluent* la taxe de vente.

	Part mensuelle des coûts (% du coût des prestations) et prime mensuelle du participant					
	4 %	5,25 %	50 %		100 %	
	Actuel	Nouveau	Actuel	Nouveau	Actuel	Nouveau
Soins de santé – Individuel	6,92 \$	9,54 \$	86,51 \$	90,83 \$	173,01 \$	181,66 \$
Soins de santé – Famille	16,82 \$	23,18 \$	210,27 \$	220,77 \$	420,52 \$	441,55 \$
Soins dentaires – Individuel	3,92 \$	5,40 \$	48,95 \$	51,40 \$	97,89 \$	102,78 \$
Soins dentaires – Famille	9,51 \$	13,11 \$	118,96 \$	124,91 \$	237,92 \$	249,83 \$

Statut d'étudiant des personnes à charge dépassant l'âge limite en 2025-2026

Chaque année, les participants doivent confirmer le statut d'étudiant de leur(s) personne(s) à charge dont l'âge se situe entre 21 ans et 26 ans. Cette confirmation s'applique à l'année scolaire à venir.

- Le RAEO demande une confirmation du statut d'étudiant de votre personne à charge dépassant l'âge limite pour l'année scolaire 2025-2026.
- Des rappels ont été envoyés le 7 et le 17 juin.
- **Vous devez confirmer le statut d'ici le 30 août 2025, date à laquelle la couverture prendra fin à 23 h 59 (HE) – Ne tardez pas!**

Si une personne à votre charge ne peut subvenir à ses besoins...

... en raison d'un trouble physique ou mental, elle peut maintenir sa couverture en tant que personne à charge handicapée.

Les troubles doivent avoir commencé avant l'âge de 21 ans ou pendant qu'elle est étudiante à temps plein et n'a pas encore atteint l'âge de 26 ans, et ils doivent persister depuis lors.

Si la personne à votre charge ne répond plus aux critères d'admissibilité habituels, communiquez avec les Services d'assurance du RAEO dans les **31 jours** pour connaître vos options.

Vous quittez votre emploi ou prenez votre retraite?

Si **votre réponse est oui**, vos avantages sociaux de la FASTE du SCFP seront touchés. Vous aurez certaines mesures à prendre. Pour en savoir plus, consultez la [page sur les changements d'emploi de ce site Web](#).

Saviez-vous qu'une fois que votre emploi est terminé :

- Votre couverture prend fin – la date exacte dépend de la raison pour laquelle vous quittez votre emploi.
- Votre accès aux comptes du RAEO et de Ma Canada Vie au travail est révoqué lorsque votre couverture prend fin.

Mesures à prendre

1. Consultez la [page sur les changements d'emploi de ce site Web](#) pour savoir comment quitter votre emploi pour éviter de rater des dates importantes!
2. Appelez les Services d'assurance du RAEO au **1 866 783-6847**.
 - Vous pourriez être admissible à la conversion de vos polices d'assurance-vie et d'assurance DMA en polices d'assurance privées, et ce, dans les 60 jours civils suivant la fin de votre couverture.
3. Ouvrez une session dans Ma Canada Vie au travail *avant* votre dernier jour :
 - Sauvegardez un PDF de l'historique de vos demandes de règlement pour référence future.
 - Soumettez toute demande de règlement qu'il vous reste dans les délais impartis.
4. Mettez à jour votre adresse courriel auprès du RAEO. Vous ne raterez donc aucun courriel de suivi important.

Commencez (ou poursuivez!) votre quête de bien-être avec Starling Minds®

Le programme de santé mentale Starling Minds est un programme complet de gestion du stress, de l'anxiété, de l'épuisement professionnel, de la dépression et de la toxicomanie par thérapie cognitivo-comportementale (TCC). Virtuel et confidentiel, il vous aide à stopper l'aggravation de vos symptômes, dans le confort de votre refuge :

- Séances de formation et d'exercices autoguidés accessibles en tout temps
- Communauté solidaire et sans préjugés

Le RAEO est fier de s'associer à [Starling Minds®](#) pour offrir des **webinaires gratuits sur le bien-être** pour prendre soin de votre santé physique, mentale et émotionnelle, des webinaires comme celui sur la pleine conscience pour apaiser le stress, qui aura lieu le 5 août!

Pour participer aux webinaires de Starling Minds, vous devrez [vous inscrire auprès de Starling Minds](#), ou y ouvrir une session otipraeo.starlingminds.com.

Faites-le maintenant – Lorsque vous recevrez le rappel en août, vous vous félicitez de l'avoir déjà fait!

Un meilleur moyen de communiquer avec le RAEO? Dès cet été

L'engagement du RAEO à offrir un service d'excellence évolue constamment... même qu'une nouveauté se profile à l'horizon!

Cet été, les participants de la FASTE du SCFP auront droit à une expérience numérique modernisée avec le RAEO; la gestion de la couverture sera plus facile et vos besoins en assurance comblés. Nous vous tiendrons bientôt au courant de cette nouvelle expérience du RAEO, alors restez à l'affût!